



- L'IRPI**
- Formation continue
- Centre de documentation
- Revue *Propriétés intellectuelles*
- Colloques et Conférences
- JJRPI
- Publications

Rechercher

Droit d'auteur et droits voisins

Formation

Formation continue

Calendrier des formations

- Sujets transversaux
- Nouvelles technologies et informatique
- Droit d'auteur et droits voisins**
- Marques et noms de domaine
- Brevets d'invention
- Informations pratiques
- Formations sur-mesure (intra)
- Pédagogie et éligibilité à la FCO
- Financement

[Cliquez ici](#)
pour télécharger
le **catalogue**
des formations IRPI 2022

Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription [ici](#) pour les formations en présence [ici](#) pour les formations à distance et renvoyez-le à irpi@u-paris2.fr

NB : certaines formations sont susceptibles d'être proposées simultanément en présence et en visioconférence - [nous contacter](#).

L'IRPI organise également des **formations sur-mesure** : pour plus d'informations, [consultez notre page](#) et **contactez-nous** (01 44 41 56 62)

Protection, valorisation et défense de l'œuvre architecturale par la propriété intellectuelle

Objectifs

- Savoir se constituer et protéger ses droits sur une œuvre architecturale
- Savoir valoriser et sécuriser ses droits d'auteur, y compris maîtriser la rédaction des clauses de cession de droits d'auteur
- Savoir défendre ses droits sur une œuvre architecturale

Contenu

- La création de l'œuvre architecturale
 - diversité des œuvres architecturales
 - diversité des protections (droit d'auteur, droit des marques, droit des biens)
- L'exploitation de l'œuvre architecturale
 - diversité des formes d'exploitation (y compris dans le cadre des créations de salariés)
 - diversité des modes d'exploitation (y compris dans le cadre des règles de la commande publique)
- Les atteintes à l'œuvre architecturale
 - les évolutions de l'œuvre architecturale (aménagement, rénovation, démolition, etc.) et la question de l'atteinte au droit moral
 - le contentieux de la contrefaçon

Public concerné

Juristes, agents publics, responsables propriété intellectuelle, avocats, architectes, urbanistes, paysagistes

Durée : 1 jour

Date(s) : mardi 8 juin 2021
Horaire : 9h30-18h

Format : en présence

Prix : 650 €

Informations complémentaires :
S'il n'est pas possible de maintenir la formation en présence à cette date, elle pourra être proposée à distance sur 2 ou 3 demi-journées ou décalée ultérieurement.

Moyens pédagogiques :
Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente

Cas pratiques à résoudre en groupe

Intervenant(s) :



Xavier PRES
Docteur en droit
Avocat au barreau de Paris -
Société d'avocats VARET-PRES

Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)



[Conditions d'utilisation](#) [Mentions légales](#)